



Signalisation temporaire zone travaux

Par **jjghg**, le **24/05/2017** à **14:03**

Bonjour,
En WE, dans une zone de travaux, les marquages au sol et les plots temporaires de guidage des files de circulation étaient en contradiction.
J'ai interprété - à tort semble-t-il - les indications des plots... et fait verbaliser par un gendarme pour être passé à un "mauvais endroit".
Il m'a confirmé qu'il savait que des plots avaient "été déplacées par des usagers pour passer" ...
À noter également que, si j'ai effectivement franchi une ligne jaune continue pour accéder à la voie où j'ai été arrêté, une autre ligne jaune était franchie par la totalité des usagers 50 m avant (guidés par ... des plots !).
Une contestation basée sur ces éléments est-elle défendable ?
NB1 . J'ai fait un reportage photo des lieux.
NB2 . Je suis en attente de la communication de l'arrêté de signalisation du chantier (c'est galère ...).
À vous lire.
Merci de votre éclairage.